

EDITO

« Ce mois est basé en grande partie sur l'environnement.

A partir du 1er, tous les emballages en métal, en papier, en carton et en plastique pourront être apportés dans les points d'apport volontaire. Vous allègerez vos poubelles des sacs, sachets et films en plastiques, des pots et barquettes en plastiques et des petits emballages en métal.

En collaboration avec Vienne Condrieu Agglomération, nous organisons une matinée d'information sur l'extension des consignes du tri, le samedi 16 octobre 2021.

Lors de cette matinée, les Anim'Jeunes vous attendront devant la mairie pour faire une petite toilette de notre joli village, ensuite vous pourrez connaître le projet « zéro mégot » initié par nos enfants de l'école et enfin des membres de l'association Tiers lieu de Condrieu vous initieront pour donner une seconde vie à nos déchets.

Vous êtes invités à la réunion publique sur la rénovation de l'éclairage publique le mercredi 20 octobre.

Avant les journées froides, si vous souhaitez faire un gros nettoyage, la déchetterie mobile vous attendra le samedi 9 octobre pour récupérer les déchets volumineux.

Et pour clore ce mois d'octobre, il ne faudra pas oublier de reculer d'une heure vos montres dans la nuit du 30 au 31.»

Joëlle Paolucci

AGENDA : OCTOBRE

Vendredi 1 : Extension des consignes de tri (tous les emballages se recyclent en point d'apport volontaire)

Mercredi 6 sur RV : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie),
renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90)

Mercredi 6 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment Les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

Vendredi 8 : Dernier jour pour la commande de pizzas auprès du Sou des Ecoles

Samedi 9 de 9h à 15h : Déchetterie mobile (parking du cimetière)

Samedi 9 à 13h : Assemblée générale de la Pétanque au terrain de boules

Lundi 11 à 18h30 : Assemblée générale des Haies en Fleurs (salle à côté de la bibliothèque)

Mardi 12 à 14h : Reprise de la saison de belote organisée par Les Haies en Fleurs à la salle des fêtes

Vendredi 15 de 9h à 11h : Coupure d'électricité (chemin de La Bonnetière et 4618, 4726, 4750 route de Rive de Gier)

Vendredi 15 de 16h30 à 18h30 : Retrait des commandes de pizzas auprès du Sou des Ecoles devant la mairie

Samedi 16 de 9h à 12h : Matinée réduction des déchets aux Haies

Mercredi 20 à 19h : Réunion publique pour la rénovation de l'éclairage publique à la mairie

Mercredi 20 : Dernier jour pour les inscriptions au banquet des classes en 1

Vendredi 22/10 au soir jusqu'au lundi 8/11 matin : Vacances scolaires

Lundi 25 à 19h : Réunion publique avec le député Jean-Luc Fugit (à la salle des fêtes)

Mercredi 27 : Dernier jour pour participer au concours photo municipal et envoyer vos photos en mairie

Samedi 30 : Banquet des classes en 1

Changement d'heure (-1h) la nuit du samedi 30 au dimanche 31/10

ACTUALITES



Rejoignez-nous sur
facebook

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

INFO MAIRIE

ENTRETIEN REGULIER DES COURS D'EAU

Chaque propriétaire riverain d'un cours d'eau est propriétaire des berges et de la moitié du fond du lit. À ce titre il est tenu à son «entretien régulier».

Cet entretien doit permettre l'écoulement naturel des eaux tout en favorisant le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords du cours d'eau. Vous êtes tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives.

Généralement, un simple entretien manuel suffit et ne nécessite pas d'autorisation particulière.

En revanche, les travaux lourds de rectification du lit ou des berges nécessitent une autorisation préalable.

 Article L. 215-14 du Code de l'environnement

RECHERCHE SAPIN !

Dans l'optique d'organiser une fête des lumières au village, la mairie est à la recherche d'un GRAND SAPIN (environ 10 m).

Si vous envisagez de couper un arbre sur votre propriété, contactez la mairie !

Merci

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr



LA DECHETTERIE MOBILE

Elle sera aux Haies (parking du cimetière)

le samedi 9 octobre de 9h à 15h.

Accès gratuit (sur présentation de votre carte d'accès)

Les déchets acceptés : encombrants, déchets verts, cartons et ferrailles.

Les déchets refusés : déchets spéciaux (huiles de vidange, peintures, batteries, toxiques), déchets d'équipement électrique ou électronique (réfrigérateur, gazinière, écran de télévision, etc.). Il convient de les déposer à la déchetterie d'Ampuis.

Nous vous rappelons que le brûlage des déchets verts est interdit.

Ils doivent être déposés en déchetterie.

COUPURE D'ELECTRICITE

Enedis a prévu de réaliser des travaux qui entraîneront une coupure d'électricité.

**vendredi 15 octobre
de 9h à 11h**



Quartiers ou lieux-dits :

**chemin de La Bonnetière
4618, 4726, 4750 Route de Rive de Gier**

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

VACCIN COVID 19 : 3^{ème} dose

Une campagne de rappel est mise en place cet automne pour stimuler le système immunitaire des personnes les plus vulnérables.

Les personnes concernées par ce rappel sont :

- les résidents d'EHPAD et d'USLD
- les personnes de 65 ans et plus vivant à domicile
- les personnes souffrant de comorbidité(s)
- les personnes atteintes de pathologies à haut risque

La 3^{ème} injection se fait 6 mois après la 2^{ème} dose.

Le RDV est à prendre sur doctolib.

Si vous n'avez pas d'accès internet, vous pouvez contacter la mairie des Haies (04 74 56 89 99) qui prendra votre RDV au centre de CONDRIEU.

Le centre de vaccination de Condrieu est ouvert le mardi en journée, mercredi et vendredi matin.

Horaires d'ouverture de la mairie des Haies pour prendre contact :

lundi de 13h30 à 17h / mardi de 8h30 à 12h / mercredi de 13h30 à 17h / vendredi de 16h30 à 19h



VOIRIES

L'enveloppe allouée à notre commune par VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION chaque année est de 72 000 Euros, pour l'entretien de nos chemins communaux.

Cette année avant l'été, nous avons fait réaliser des travaux sur :

- le chemin de la Baronnière Nord
- le chemin de la Grosse Grange

Toute l'enveloppe n'a pas été utilisée. Ainsi, nous allons donc pouvoir faire des travaux supplémentaires :

- sur le chemin des Varines (entre le village et l'entrée du lotissement) avant fin 2021
- et l'entretien de fossés sur différents secteurs (chemin de la Casson, chemin de Cossin, chemin de Beau Soleil, chemin de Rivoire) sur environ 1200 ml prévus pour fin octobre.



REPAS DES AINE(E)S

A noter dans votre agenda !

Le repas des ainé(e)s organisé par la mairie aura lieu le :

**Dimanche 16 janvier 2022 à midi
à la salle Pierre Bret au Fautre**

Les personnes concernées recevront un courrier dans les prochains mois.



ASSOCIATIONS



BELOTE

L'association des Haies en Fleurs ouvrira
La saison de BELOTE
**le mardi 12 octobre
à la salle des fêtes
de 14h à 18h.**

Puis tous les mardis.

Inscription sur place.

Pass sanitaire obligatoire.

LES HAIES EN FLEURS

L'Assemblée Générale est prévue le
lundi 11 octobre à 18h30
dans la salle de réunion sous la mairie,
à côté de la bibliothèque.

Ordre du jour : nous confirmerons le bureau et parlerons de la prochaine saison ainsi que de la situation financière de l'association.

Ouvert à toutes et tous.



PETANQUE



L'Assemblée Générale est prévue le **samedi 9 octobre à 13h** au terrain de boules.
Ouvert à toutes et tous.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES : À partir du 1^{er} octobre !

À compter du 1er octobre 2021, tous les habitants de Vienne Condrieu Agglomération pourront trier leurs emballages plastiques sans exception dans les points d'apport volontaire du territoire.

Qu'est-ce que je peux trier en plus à partir du 1er octobre 2021 ?

Tous les emballages en métal, en papier, en carton et en plastique, sans exception !

Quelques exemples : flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourts, barquettes de beurre, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème, de cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, opercules et capsules en métal type Nespresso, etc

Et bien sûr, le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas.
Alors soyons vigilants lors de nos achats.

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur le site :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/wp-content/uploads/2021/06/agglomag-12-version-numerique.pdf

JE TRIE EN +

• Sacs, sachets et films en plastique



• Pots et barquettes en plastique



• Petits emballages en métal



ALERTE : Arnaque Compte Personnel de Formation (CPF)

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion met en garde les titulaires de compte CPF contre des appels téléphoniques, l'envoi de courriels et de SMS frauduleux. Soyez vigilant !

En aucun cas, vous ne devez y donner suite et communiquer vos identifiants (numéro de sécurité sociale ou mot de passe).

Explications et conseils :

Le compte personnel de formation (CPF) permet à toute personne active d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle. Le CPF est enrichi chaque année de nouveaux crédits vous permettant de bénéficier d'un large choix de formations éligibles au dispositif. Ces crédits, affichés en euros, attirent malheureusement la convoitise de personnes mal intentionnées. Pour éviter d'être piraté, ayez le bon réflexe, ne communiquez jamais vos identifiants (numéro de sécurité sociale ou mot de passe). Vous devez rester seul à accéder à votre compte !

Plus d'info : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/article/arnaques-au-cpf-comment-protoger-son-compte?fbclid=IwAR09-eNvj-qhnKq-c1-BYyPkmPXEk48Tn6xzpwM-MtWRsDMzJT1709n5omA>

ON MANQUE DE NOUNOUS SUR LES HAÏES !

Devenez Assistant(e) Maternel(le)

Vous souhaitez exercer une profession d'accueil et d'éveil des tout-petits, tout en restant à votre domicile ?

Pourquoi ne pas devenir assistant(e) maternel(le) ?

Un métier auprès des jeunes enfants.

Une profession à part entière.

LA PROFESSION D'ASSISTANT MATERNEL

L'assistant maternel est la personne qui accueille habituellement et de façon non permanente des mineurs à son domicile.

L'assistant maternel accueille des enfants confiés par leur parents, directement ou par l'intermédiaire d'un service d'accueil familial (proche familial).

Ce professionnel est préalablement agréé par le Président du Conseil départemental, après évaluation des capacités et compétences nécessaires à l'activité et des conditions matérielles de l'accueil.

L'agrément fixe le nombre d'enfants qu'il est autorisé à accueillir simultanément.

L'assistant maternel accueille à son domicile des enfants à temps plein ou à temps partiel. Il peut aussi exercer hors de son domicile, dans le cadre d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM).

Ce mode d'accueil permet de tenir compte des contraintes professionnelles des parents, tout en respectant les rythmes propres de l'enfant, son

épanouissement et son éveil.

Une formation obligatoire de 120 heures est organisée et financée par le Conseil départemental.

Un droit à la formation continue permet à l'assistant maternel de consolider et d'enrichir ses connaissances et de perfectionner ses pratiques professionnelles.

Les compétences ainsi optimisées peuvent être reconnues par l'acquisition d'un diplôme petite enfance, soit par validation de la formation, soit par Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).



UN MÉTIER EN LIEN AVEC D'AUTRES PROFESSIONNELS

L'assistant maternel travaille en lien étroit avec les professionnels de PMI de la Maison du Rhône (MDR). Ceux-ci sont chargés de son suivi, de son accompagnement et du contrôle des conditions de son agrément, dans le respect de l'intérêt supérieur des enfants.

L'assistant maternel peut adhérer à un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM).

Le RAM permet d'informer, de former et de mettre en réseau les assistantes maternelles, d'informer les parents sur les possibilités d'accueil et les formalités administratives qui leur incombent. Il propose aussi des activités d'éveil pour les enfants accueillis.

UN ESPACE DÉDIÉ SUR rhone.fr



Cet espace a pour objectif de faciliter la mise en relation avec les futurs employeurs.

Les assistantes maternelles peuvent inscrire et actualiser leurs disponibilités en se connectant directement sur le site.

www.rhone.fr

DEVENIR ASSISTANT MATERNEL

Les MDR organisent des réunions d'informations relatives à l'activité d'assistant maternel à destination des candidats éventuels à cette profession.



POUR PLUS D'INFORMATIONS

PMI / MDR de Condrieu

Centre de protection maternelle et infantile (PMI) -
Maison du Rhône de Condrieu (MDR)

Site internet : <http://www.rhone.fr>

1 Pl. des Droits de l'Homme - 69420 CONDRIEU

Téléphone : 04 78 02 34 90

mail : mdr.condrieu@rhone.fr

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES DE CONDRIEU

« NOYODOUX »

2 place du Marché aux Fruits - 69420 CONDRIEU

Téléphone : 04 74 56 69 45

mail : ramnovodoux@vienne-condrieu-agglomeration.fr

https://www.rhone.fr/solidarites/enfance_famille/assistantes_maternelles/je_deviens_assistante_maternelle

La recette au fil des saisons....

Biscuit roulé

Recette idéale des gourmand(e)s 🍪

Ingrédients : (pour 6 personnes)

125 g de farine

5 œufs

125 g de sucre semoule

100 g de confiture ou pâte à tartiner

30g d'amandes effilées grillées

Un peu de sucre glace pour la décoration



Séparer les jaunes d'œufs des blancs.

Mélanger vigoureusement les jaunes d'œufs et le sucre.

Ajouter la farine puis incorporer les blancs d'œufs montés en neige ferme.

Étaler la pâte sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.

Cuire au four chaud à 220°C (Th 7-8) pendant 6 minutes environ.

Retirer le biscuit du four.

Le retourner sur une autre feuille de papier sulfurisé.

Retirer le papier de cuisson.

Étaler une bonne couche de confiture ou de pâte à tartiner, quand le biscuit est encore chaud.

Rouler le biscuit aussitôt.

Le serrer dans le papier pour lui donner la forme de cylindre.

Quand il est froid, le saupoudrer de sucre glace et d'amandes.

Couper les extrémités et dresser sur un plat.

Dégustez !

Merci à Manon

Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : mairie@leshaies.fr



LES HAIES le 15 octobre 2021

VENTE A EMPORTER

PIZZAS



Base tomate

Jambon (Fromage, jambon) / **Chèvre** (Fromage, chèvre)

Piquante (Fromage, chorizo, œuf) / **Reine** (Fromage, jambon, champignons) / **Bolo** (Fromage, oignons, viande hachée)

Base crème

Italia (Fromage, jambon, mozzarella, œuf)

Romaine (Fromage, poulet, pomme de terre)

1 pizza 9€ / 2 pizzas 18€ / 3 pizzas 26€ / 4 pizzas 34€
8€ la pizza supplémentaire

Vente uniquement sur réservation au plus tard le 8 octobre
RETRAIT DRIVE le 15 octobre devant la mairie de 16h30 à 18h30



Sou des écoles des Haies



**Bon de
Commande**
A retourner dans la boîte
aux lettres du Sou
Au plus tard
le 8 octobre
accompagné du
règlement

NOM Prénom :

.....



Vente au profit du Sou des Ecoles DES HAIES

Pizzas	Quantité	
Jambon	
Chèvre	
Piquante	
Reine	
Bolo	
Italia	
Romaine	
NB TOTAL PIZZAS €

En partenariat avec

**L'ESCALE
PIZZA**

aux Roches de Condrieu



Nettoyons et prot'**HAIES**geons la nature

Matinée réduction des déchets
Samedi 16 octobre 2021
à partir de 9h - Place de la Mairie
LES HAIES

Programme Gratuit

9h : nettoyage de la nature

animé par Guillaume des Anim'jeunes (*gants et sacs poubelle fournis*)

11h : atelier d'échanges sur la réduction des déchets et zéro déchet

animé par le Tiers-lieu de Condrieu

Stand d'informations sur les nouvelles consignes de tri des emballages
avec Vienne Condrieu Agglomération

Atelier d'information sur le projet "zéro mégot" par les élèves de l'école

Activités en extérieur dans le respect des gestes barrières

À l'initiative de la mairie des Haies

Avec la participation de Vienne Condrieu Agglomération, du service commun Animation et information jeunesse, du Parc naturel régional du Pilat, du Tiers-lieu de Condrieu et de l'école des Haies.

Venez nombreux et en famille !



Le SYDER, le Parc du Pilat et le
CPIE Monts du Pilat vous
proposent une réunion
d'information publique

le 20 octobre 2021 à 19h à la
Mairie des Haies

Cette réunion d'information vous apportera
quelques notions relatives à la pollution
lumineuse, la préservation de la
biodiversité nocturne ainsi que la
découverte du ciel étoilé.

Le SYDER vous présentera également les
travaux de rénovation du parc d'éclairage à
venir et l'attention toute particulière
portée à la diminution des nuisances
lumineuses.



LES HAIES

AMIS DES CLASSES EN 1



RETENEZ

LE SAMEDI 30 OCTOBRE 2021

POUR NOS RETROUVAILLES

DECENNALES

Nous comptons sur
votre présence pour
cette journée
amicale où vos
conjointes et enfants
seront également
les bienvenus.

Menu Midi

Apéritif

Buffet d'Entrées

Poulet Basquaise et son Riz

Fromage blanc ou sec

Tarte aux Fruits

Café

Menu Soir

Assortiment de charcuterie

Boissons incluses

Programme de la journée :

11h30 – Rassemblement à la salle municipale puis dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts

12h00 – Photo (non comprise, à acheter sur place)

12h30 – Apéritif et Repas

Soir – Casse-croute campagnard

Participation : 40 € par adulte et 15€ par enfant de moins de 12 ans

Inscription avant le 20 octobre 2021 auprès de :

- Sandy BERNEDE (1742 Route de la Croix-Regis) – 06 08 45 45 73
- Patrick JULIEN (La Rase) – 06 24 30 71 78
- Mathieu PERIER (1189 Route de la Croix-Regis) – 06 13 11 27 10
- David RICANET (22 Chemin de la Pignardière) - 06 66 06 40 61

Nota : si nous avons oublié un(e) classard(e), merci de bien vouloir lui communiquer l'information.

✂ -----Coupon réponse à détacher et à joindre à votre chèque-----

Mr et/ou Mme _____ participera au Banquet des Classes en 1 le 30 octobre 2021 à la Salles des Haies.

Nombres d'adultes : ___ X 40 € =

Nombres d'enfants (- 12 ans) : ___ X 15 € =

Règlement par chèque à l'ordre de Sandy BERNEDE.

La chorale des 4 Vents
vous invite à sa choucroute annuelle
le dimanche 21 novembre 2021 à midi,
avec Noël Gardier pour l'animation.



Complexe Sportif et Culturel du Fautre (Trèves)

Renseignement et inscriptions auprès de :

Les Haies : Eliane Bonnard – 04 74 87 85 21

Longes : Agnès Bonnard – 04 77 20 20 99

Trèves : Irène Fillon - 04 72 24 98 87

Tarifs :

- Adulte : 19€

- Enfant : 10 €



Les Haies en fleurs



14€

matinée tripes

sur place ou à emporter « vous munir de recipient »

A la salle des fêtes des Haies le :

DIMANCHE 28 NOVEMBRE à partir de 10 h

Tripes, pomme de terre, fromage, fruits

Inscriptions avant le 12 novembre auprès de :

CREMILIEUX . R TEL 06 22 56 15 84

RIVORY . T TEL 06 18 34 47 68

Une permanence se tiendra le 11 novembre

devant la mairie de 11h à 12h

Mairie des Haies

CONCOURS PHOTOS sur le thème :

« Un champ de céréales aux Haies »

Jusqu'au 27 octobre 2021

Photographiez votre commune
et adressez-nous vos plus beaux clichés.



Pour participer, consultez le
règlement affiché en mairie
et sur le site : mairie@leshaies.fr
(onglet Communication)

Rencontre avec votre député, Jean-Luc FUGIT



LES HAIES

Lundi 25 octobre - 19H00

Salle des Fêtes - 450 rue des Champs Blancs

=> Réunion ouverte à toutes et tous pour venir échanger sur la situation économique, sociale, sanitaire... ainsi que sur l'actualité législative.

Pass sanitaire nécessaire

Retrouvez toutes les informations et abonnez-vous aux actualités de votre député sur : www.jeanlucfugit.fr



@jeanlucfugit



Jeanlucfugit



@Jean_LucFUGIT